

Valoriser la personne accompagnée dans son parcours

REF : MA 07

Valoriser la personne constitue un socle permettant la prise de confiance en elle, en sa capacité d'agir. Elle entre ainsi dans un cercle vertueux de la réussite.

Cette formation redéfinit les besoins de la personne accompagnée en matière de valorisation indispensable à l'accompagnement individuel et de posture professionnelle le permettant.

Objectifs de la formation

- Connaître les éléments qui entrent en compte dans la valorisation de la personne accompagnée
- Comprendre les postures professionnelles qui développent l'image de la personne accompagnée

Le programme de formation

- Décoder les éléments qui entrent dans une démarche de valorisation prenant en compte l'estime de soi, la confiance en soi, l'affirmation de soi, les signes de reconnaissances et qui permettent d'entrer dans un cercle vertueux de la réussite
- Décoder les éléments qui facilitent la valorisation par le biais de la posture professionnelle (communication verbale et non verbale)
- Décoder des éléments qui permettent la co-construction de l'accompagnement

Les points forts de la formation

- Apports techniques et pédagogiques
- Réflexion en petit groupe
- Exercices pratiques

Modalités d'évaluation des objectifs de formation

- Auto évaluation avant et après la formation
- Evaluation en cours de formation permettant d'apprécier la progression (formative),
- Imagination d'une action spécifique (individuelle ou collective) en groupe de travail
 - ➔ Remise d'une attestation de formation
- Evaluation à chaud de la satisfaction des stagiaires
- Evaluation à froid, réalisée dans un délai maximal de 6 mois après la formation
 - ➔ Participe au processus d'amélioration continue de nos formations

Formatrice

Aurélié DOUAY, Conseillère ESF, formatrice dans le domaine de l'estime de soi et de la communication. Formée aux méthodes et techniques développées spécifiquement pour intervenir auprès de public en difficulté - Technicienne en Analyse Transactionnelle et Programmation Neuro Linguistique ; plus de 17 ans d'expérience.

Nos modalités d'accueil des personnes en situation de handicap

En tant qu'organisme engagé dans le domaine de l'intervention sociale, nous apportons une attention particulière à l'accueil et à l'accès des personnes en situation de handicap.

Accessibilité des locaux et accessibilité pédagogique

Si vous êtes en situation de handicap, vous voudrez bien en amont de votre inscription contacter directement notre référent handicap afin d'étudier plus précisément votre demande et nos possibilités d'accompagnement en écrivant à l'adresse mail suivante : pascale.mallet@adac.asso.fr


Par ailleurs, nous veillons à ce que les locaux où sont dispensées nos actions de formation soient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Modalités et délai d'inscription

Le bulletin de préinscription (téléchargeable depuis l'onglet ci-dessous) est à renvoyer au plus tard un mois avant le début de la formation à l'adresse mail > formation@adac.asso.fr.

L'inscription ne sera effective qu'à réception d'une confirmation de notre part, après validation de votre demande.

L'ADAC se réserve le droit de proposer la formation en distanciel ou sur une seconde date en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions. Si le nombre de préinscrits dépasse la capacité d'accueil, une seconde date sera proposée aux dernières personnes préinscrites.

Dates	Le 17 octobre 2024	Avis des participants	
Tarif	240 € / participant	Attentes satisfaites	 Fiche de pré inscription
Public concerné	Travailleurs sociaux, Intervenants sociales, Secrétaires sociales, médico-sociales, secrétaires, bénévoles et salariés accueillant du public à vocation sociale	Pédagogie utilisée	 CGV
Prérequis	Accueillir un public à vocation sociale	Recommandation	
Informations complémentaires	Journée de formation en présentiel > Amiens ou en Visio	Changement dans pratique professionnelle	